



Profil environnemental

des territoires de Dordogne



4 terres, 4 villes, 4 rivières

Le département de la Dordogne fonde son attractivité et l'essentiel de son image sur la qualité de son environnement, de ses paysages et de son patrimoine historique et culturel.

Le profil environnemental du département de la Dordogne nous apporte un éclairage sur les principaux enjeux d'évolutions pouvant modifier la richesse environnementale des territoires de ce département : les pratiques d'urbanisation, la gestion de la ressource en eau, les déplacements individuels, la gestion des espaces forestiers, l'exploitation des ressources minérales, le degré de prise en compte des dimensions environnementales dans les projets de développement territoriaux ...

Ce diagnostic permet aussi de mettre en avant les atouts du département, qui dispose encore de très grands espaces naturels et paysagers préservés.

Pays de contrastes et de diversités, le Périgord ne manque pas de l'être dans le domaine de l'environnement. La prise en compte des objectifs environnementaux du développement durable par les acteurs territoriaux dans leur action quotidienne est un enjeu majeur pour le département.

Le profil environnemental de la Dordogne se propose de participer à cette mobilisation par sa diffusion et sa communication la plus large possible.

- Grand Bergeracois*
- Vallée de l'Isle*
- Périgord noir*
- Périgord vert*
- Bergerac*
- Périgueux*
- Sarlat la Canéda*
- Nontron*
- Dordogne*
- Isle*
- Vézère*
- Dronne*





Enjeux et

orientations

1 La maîtrise de la mutation des espaces, des sols et de la transformation des paysages



Les mutations des espaces (urbanisation ou déprises agricoles) contribuent à une banalisation de la valeur patrimoniale des paysages naturels ou bâtis, et constituent une menace pour le capital environnemental, agronomique et touristique du département.

- Développer une politique paysagère départementale.
- Préserver les espaces affectés aux activités agricoles.

2 La préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité



Le département de la Dordogne compte une grande diversité de milieux naturels abritant de nombreuses espèces animales ou végétales rares ou menacées. Leur conservation est un enjeu majeur et doit être prise en compte dans la gestion des espaces et dans la mise en œuvre de chaque politique publique.

- Meilleure prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme.
- Assurer la conservation des espèces et de leurs habitats.

Indicateur : bilan de la protection et de la gestion des milieux naturels, trames vertes et bleues.

3 La préservation de la ressource en eau et l'amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines



La qualité de l'eau en Dordogne se révèle être fortement altérée en de nombreux endroits du territoire.

L'eutrophisation se développe et de nombreuses nappes connaissent des taux de nitrates et de pesticides trop élevés.

La collecte et l'assainissement des eaux usées sont encore trop faibles et devront être améliorés tout en parvenant à minimiser les sources de pollution et de prélèvements.

- Pérenniser la ressource en eaux.
- Poursuivre les actions engagées en matière d'étiage.
- Gérer les prélèvements en adéquation avec les ressources en eau.

Indicateur : bilans annuels des restrictions d'usages des cours d'eau et du réseau d'observation de crise des assècs.

4 La limitation des émissions de gaz à effet de serre et la maîtrise de l'énergie

Une attention particulière doit être portée sur la performance énergétique de l'habitat afin de limiter la consommation superflue due aux pertes énergétiques.

Un effort doit être fait pour réduire les émissions polluantes liées au trafic routier de plus en plus important. Des alternatives au transport routier et aux déplacements individuels doivent être envisagées.



La diversification des énergies renouvelables

La production d'énergie en Dordogne, essentiellement hydro-électrique, ne couvre pas les besoins départementaux.

Aussi, une réflexion doit être engagée sur une réduction de la consommation énergétique. La diversification des sources d'énergie, en favorisant notamment les énergies renouvelables, devient un enjeu.

- Mise en œuvre du Plan Régional Climat.
- Amélioration thermique de l'habitat.
- Réflexions sur les alternatives aux transports routiers.

Indicateur : état d'avancement du Plan Régional Climat en Dordogne, bilan d'émissions de CO₂, part des énergies renouvelables dans la production locale.

5 La promotion de la connaissance, de l'information et de l'éducation à l'environnement



La réussite et l'accomplissement de l'ensemble de ces actions impliquent d'y sensibiliser et d'y éduquer le public et les usagers, afin que tous partagent la connaissance et contribuent à la préservation des richesses écologiques et patrimoniales de la Dordogne.

- Impliquer la maîtrise d'ouvrage des services publics et des collectivités.



Périgueux

1 La Vallée de l'Isle

D'importants carrefours de développement urbain, d'infrastructures économiques et de transport se situent dans la vallée de l'Isle. Il en résulte de fortes préoccupations liées à la gestion de l'espace et aux déplacements.

Enjeux majeurs

- 1 Maîtrise de l'urbanisme dans l'agglomération de Périgueux, dans les principaux bourgs urbains ainsi qu'aux abords des axes importants de circulation comme l'autoroute A 89.
- 2 Gestion et protection, particulièrement des milieux humides du territoire.
- 3 Amélioration de la qualité des eaux et de la gestion des eaux pluviales.

Campagnes urbaines des vallées, espaces ruraux et forestiers, des coteaux en mutations accélérées.

4 Lutte contre les émissions de gaz à effet de serre sur l'agglomération de Périgueux : mesures volontaristes à prendre pour améliorer les modes de déplacement et de transports alternatifs et l'efficacité énergétique de l'habitat.

5 Attention particulière au niveau du bruit des infrastructures dans l'agglomération de Périgueux.

► EXEMPLES D' ACTIONS

- Conduire les actions structurantes du SAGE* Isle-Dronne.
- Planifier et gérer les modes de déplacements alternatifs à la voiture.
- Encourager les initiatives pour le recours aux énergies renouvelables dans l'habitat et les bâtiments publics.
- Mettre en place les documents d'objectifs Natura 2000 de la rivière Isle et de la Double.

* : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



Bergerac

3 Le Grand Bergeracois

Les évolutions fortes et contrastées de l'urbanisation, les débuts d'une action concertée sur la rivière Dordogne, la présence d'activités industrielles et agri-viticoles dont l'impact sur l'environnement est à surveiller, interrogent sur les équilibres à rechercher pour l'utilisation des espaces, la qualité des paysages et des milieux.

Enjeux majeurs

- 1 Attention particulière à porter à la gestion de l'espace, notamment dans les vallées et coteaux à proximité de l'agglomération de Bergerac et des principaux bourgs urbains. La prévention des risques technologiques (SEVESO, ICPE...) concerne principalement ce territoire.
- 2 Augmentation du niveau de connaissance et de prise en compte des atteintes aux milieux et à la biodiversité.

Grande vallée active paysages agro-viticoles des coteaux, bastides et forêts des plateaux : un équilibre spatial en question.

3 Pérennisation de la ressource souterraine en eau potable sur une partie du territoire.

4 Promotion de mesures volontaristes pour l'amélioration de l'habitat, recours aux nouvelles sources d'énergies, modes de déplacements alternatifs dans le cadre d'une réflexion sur l'organisation urbaine et paysagère de la vallée.

► EXEMPLES D' ACTIONS

- Contribuer à la gestion concertée de la rivière Dordogne et des ressources en eau.
- Prendre en compte l'environnement et la maîtrise de l'espace dans les documents d'urbanisme.
- Mettre en place les plans de prévention des risques technologiques.

Autres enjeux présents sur tous les territoires

- Amélioration de la qualité de eaux superficielles et souterraines.
- Prévention et gestion des risques naturels (inondations, mouvements de terrains...) en particulier des incendies.





Nontron

2 Le Périgord Vert

La qualité des espaces naturels et paysagers du Périgord vert et l'immense ressource agricole, forestière, et de biomasse énergie qu'ils représentent sont un atout pour ce territoire qui connaît toutefois des phénomènes de fragilisation de ces espaces.

Enjeux majeurs

1 Lutte contre les menaces de fermeture des milieux, d'enrichissement sur de très grandes surfaces dans les vallées et coteaux suite aux déprises agricoles et à l'abandon ou à la difficulté de l'entretien forestier.

2 Valorisation et gestion plus importantes du patrimoine naturel et des milieux et sites Natura 2000.

Synthèse fragile entre les espaces naturels et paysagers à forte valeur patrimoniale et une culture rurale, agricole et forestière bousculée.

3 Préservation de la ressource en eau potable en Ribéracois : les nappes sont sollicitées et ponctuellement dégradées.

4 Valorisation et exploitation du potentiel énergétique de la biomasse sur le territoire.

5 Amplification des démarches d'éducation à l'environnement et de connaissances engagées.

► EXEMPLES D' ACTIONS

- Participer à la protection et à la gestion des nombreux milieux naturels de valeur patrimoniale et touristique.
- Contribuer à la valorisation énergétique des ressources biomasses du territoire.
- Soutenir les efforts de l'agriculture pour prendre en compte l'environnement dans ses objectifs de développement.



Sarlat

4 Le Périgord Noir

Le développement résidentiel et la pression touristique des territoires du Terrassonnais, du Sarladais et des vallées Vézère et Dordogne sont appelés à se renforcer par l'expansion de l'agglomération de Brive, l'arrivée de l'A89, la proximité de l'A20 et du nouvel aéroport de Brive-Souillac.

Enjeux majeurs

1 Maîtrise de la mutation accélérée des espaces et des paysages face à l'attractivité croissante des secteurs du territoire à forte renommée touristique et de cadre de vie.

2 Préservation des sites Natura 2000 et des milieux d'intérêt régional sous les pressions touristique et résidentielle, en particulier induites par le désenclavement autoroutier.

Vallées majestueuses, sites renommés et forêts des plateaux sous pressions « rurbaines » et touristiques.

3 Préservation et protection des ressources en eau d'ores et déjà fortement sollicitées en période touristique et de sécheresse.

4 Convaincre de la nécessité d'éviter la dispersion des constructions (mitage), d'économiser l'énergie dans l'habitat ancien, de promouvoir des modes de transport, de déplacement et d'accès aux sites prestigieux, respectueux de l'environnement et du cadre privilégié du territoire.

5 Efforts de sensibilisation des acteurs du tourisme et de l'agriculture par une amplification des pratiques respectueuses de l'environnement.

► EXEMPLES D' ACTIONS

- Conduire le projet concerté de valorisation et de protection des paysages de la vallée de la Vézère.
- Intégrer les préoccupations environnementales et paysagères aux documents d'urbanisme.
- Conduire les actions structurantes du SAGE* Dordogne et Vézère.

* : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

- Gestion des surfaces forestières.
- Gestion de la ressource minérale (carrières...).
- Gestion et valorisation des déchets.



Profil

environnemental des territoires de Dordogne

Le département de la Dordogne bénéficie d'un patrimoine naturel et paysager exceptionnel qui lui confère une véritable attractivité. Cette richesse est aujourd'hui fortement menacée par une urbanisation croissante susceptible de banaliser ses paysages et une déprise agricole qui s'amplifie.

Il importe à tout prix de préserver cet héritage. C'est dans ce contexte qu'a été réalisé à l'initiative de la direction régionale de l'environnement Aquitaine, en partenariat avec la Mission Interservices Aménagement et Gestion de l'Espace (MIAGE), le profil environnemental des territoires de Dordogne.

Ce document se veut un outil opérationnel et pédagogique qui rassemble à la fois les connaissances des différents partenaires de l'environnement, met en évidence les principaux enjeux et privilégie les orientations à retenir.

Cette plaquette du profil environnemental présente de manière synthétique le travail réalisé.

Il revient maintenant à chacun d'entre nous, services de l'Etat, élus, partenaires institutionnels, associations ou citoyens, d'intégrer toutes ces préoccupations environnementales et de tendre ainsi vers un développement plus durable.

Jean-François Tallec
PRÉFET DE LA DORDOGNE



Qu'est ce que le profil environnemental ?

Méthodologie

Le profil environnemental est un référentiel commun aux acteurs publics en matière environnementale. Il doit permettre d'améliorer la prise en compte de l'environnement au sein des politiques publiques et une meilleure coordination entre les services de l'Etat sur des enjeux et orientations considérés comme prioritaires.

Il contient :

un diagnostic thématique et territorial de l'ensemble des dimensions environnementales du développement durable en Dordogne ainsi que leur niveau de prise en compte par les acteurs territoriaux,

une synthèse des objectifs de référence à laquelle le département devra apporter des réponses en fonction des réalités de ses territoires,

une hiérarchisation des enjeux tenant compte de situations environnementales dont l'évolution s'est accélérée dans le sens d'une dégradation ou dont l'écart constaté localement par rapport aux objectifs à atteindre est important,

des axes de travail à privilégier pour faire face aux enjeux et des indicateurs permettant à terme d'évaluer l'évolution des situations.

Afin de limiter les impacts environnementaux, le nombre d'exemplaires « papier » de cette plaquette a été limité. Vous pourrez télécharger ce document ainsi que le profil sur http://extranet-miage.dordogne.equipement.gouv.fr/rubrique.php?id_rubrique=36 ou sur www.aquitaine.ecologie.gouv.fr

Imprimé avec le procédé CTP et avec des encres à base végétale sur du papier 100% recyclé certifié Ecolabel Européen.

Conception : Albatros 05 56 64 82 95 - Photos : DIREN Aquitaine, Benoit LAFOSSE, Philippe GARGUIL, René ROSOUX, François VAILLANT/Albatros, MIAGE Dordogne, Préfecture de la Dordogne - Juin 2008.



Enjeux environnementaux

Un enjeu environnemental est déterminé en fonction de la valeur attribuée par les acteurs à un bien ou à une situation environnementale. Cette valeur peut être menacée ou améliorée par les évolutions constatées.

Un enjeu désigne le chemin qu'il reste à parcourir pour atteindre les objectifs de référence et aboutir à une qualité environnementale satisfaisante.

Deux niveaux d'enjeux ont été retenus dans le profil environnemental de la Dordogne :

Enjeu majeur : l'écart entre la situation actuelle et les objectifs de référence est grand et les évolutions constatées créent des menaces sur la valeur du bien ou de la situation environnementale.

Autre enjeu : il existe un écart entre la situation actuelle et les objectifs de référence, mais des mesures adaptées sont en cours pour réduire l'écart et/ou les évolutions constatées diminuent les menaces ou améliorent la valeur du bien ou de la situation environnementale.

Contacts



Direction régionale de l'environnement
95, rue de la liberté
33073 BORDEAUX Cedex
Tél. 05 56 93 61 00 - Fax 05 56 93 61 61
diren@developpement-durable.gouv.fr



Préfecture de la Dordogne
2, rue Paul-louis Courier
24016 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 02 24 24 - Fax 05 53 08 88 27
courrier@dordogne.pref.gouv.fr



MIAGE Dordogne
Direction départementale de l'équipement
Cité administrative Bugeaud
24016 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 03 65 52 - Fax 05 53 03 66 40
miage.dde-dordogne@developpement-durable.gouv.fr